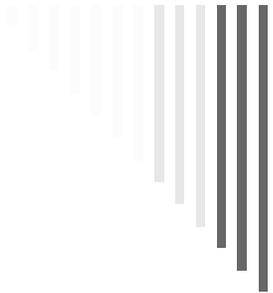



Fixation de prix d'achat et coût de production

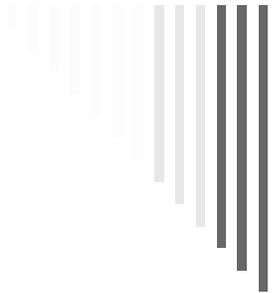
**De l'illusion d'un mécanisme parfait de
fixation de prix ...et des règles pour un
mécanisme acceptable**



Un sujet sensible

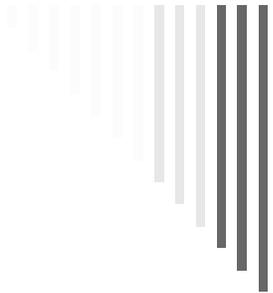


- Un terrain miné
- Une contribution pour éclaircir quelques points importants



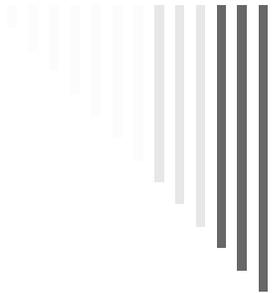
Prix et coût de production

- Un orientation assez récente en Afrique
- Une orientation prenant en compte les intérêts des paysans
 - Inflexion d'une orientation antérieure favorisant les acteurs en aval de la production
 - Mais l'orientation antérieure avait des justifications économiques à ne pas occulter
 - Gare à privilégier un acteur en ignorant les autres : un problème d'équilibre
- Une orientation efficace ?



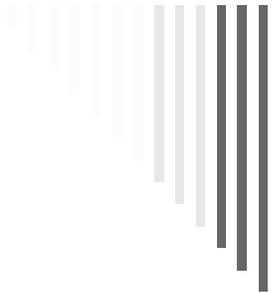
Une orientation dans une séquence des changements 1/2

- Un changement fondamental dans les années 90 : le système de "ristourne"
- Un changement dans les principes
 - Souci de connexion au prix mondial
 - Maintien d'une garantie de prix par un prix plancher
 - Passage d'un système de prix fixe à prix minimal
 - Passage d'un paiement en 2 temps: 2ème paiement="ristourne"
 - Nécessité de règle prudentielle dans fixation prix plancher



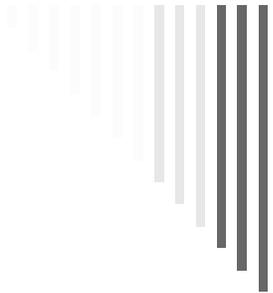
Une orientation dans une séquence des changements 2/2

- Des modalités variées d'application
 - Dans versement : individuel versus collectif
 - Dans le respect de la règle prudentielle
 - La plupart des pays ont "oublié" la règle
- Un changement qui n'a pas perduré
 - En raison des modalités qui ont nui au système
 - En raison de défauts de principes
 - Pas de référence explicite au prix mondial mais au coût de revient de la fibre
 - Des défauts néanmoins améliorables



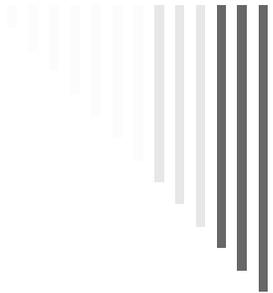
Nouveau système : des avancées dans les principes

- Référence explicite au prix mondial
- Référence explicite aux coûts de production
- Mécanisme fréquent
 - Détermination du prix qui prend d'abord le coût de production au niveau paysan avec une correction liée au prix mondial
 - La liaison avec le prix mondial est une liaison de second rang
- Bénéfice individuel et non collectif



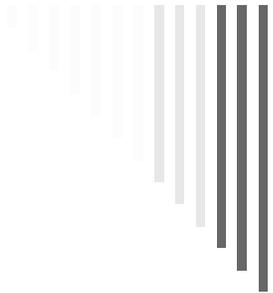
Nouveau système : des modalités d'application pas faciles

- La référence à un prix mondial n'est pas une chose simple !
- La référence aux coûts de production pose problème d'estimation
 - Risque de surestimation
 - Risque de sabrer un élément structurel de la compétitivité



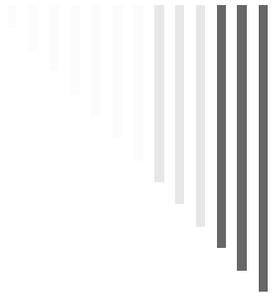
Prix mondial : un repère difficile

- Nécessité de corriger par rapport à la qualité
 - L'indice A, seule référence mondiale, correspond à une qualité spécifique
- Difficulté à retenir une valeur du prix mondial
 - Les ventes effectives sont échelonnées dans le temps à des périodes où le prix mondial varie
- Effet pervers de la référence au prix mondial
 - Tendance à retarder l'annonce du prix d'achat aux paysans (pour mieux approcher l'estimation du prix mondial)



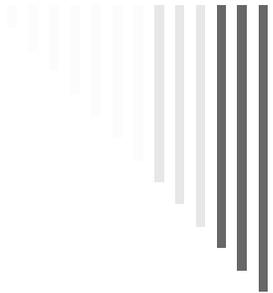
Coût de production : un problème épineux d'estimation 1/3

- Diversité des coûts entre les producteurs
 - Quel coût prendre ?
 - Prendre les coûts des paysans les plus performants ? (Les paysans les mieux équipés ? Les paysans localisés dans les zones les plus favorables ?)
 - Ou prendre les coûts des moins performants
 - La décision ne sera pas neutre
 - Par rapport à l'évolution de la productivité
 - Par rapport à la réduction de la pauvreté
 - Par rapport à la gestion du territoire



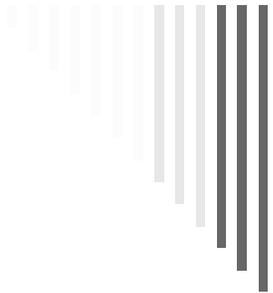
Coût de production : un problème épineux d'estimation 2/3

- Pas de problème avec la valeur des intrants
- avec la culture attelée, l'estimation de l'amortissement peut induire en erreur
 - Tendance à retenir une durée bien trop courte par rapport à la réalité (donc surestimation de l'amortissement)
- L'évaluation du temps de travail effectif est délicate
 - Tendance à surestimer



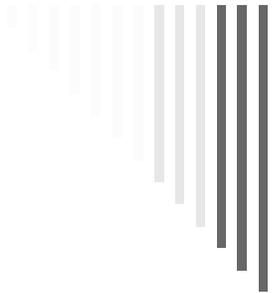
Coût de production : un problème épineux d'estimation 3/3

- La valorisation du travail familial est sujette à surestimation
 - On prend souvent le salaire minimum qui vaut pour les villes
 - Ou on extrapole les quelques salaires observés
 - Alors que le coût d'opportunité du travail rural est en général faible voire très faible
 - Ce coût est aussi très élastique (une faible augmentation de l'offre du travail peut provoquer une forte baisse du salaire)
 - Ou on décide de manière arbitraire
 - Parfois de manière étonnante sur le plan du raisonnement économique



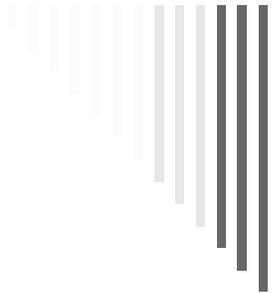
Coût du travail familial: un problème méthodologique 1/3

- Débat sur le bien fondé de considérer ex-ante le coût du travail familial
 - Des gens pour et des gens contre
 - Débat qu'il faut oser trancher
 - Option actuelle en Afrique francophone : on retient coût ex-ante



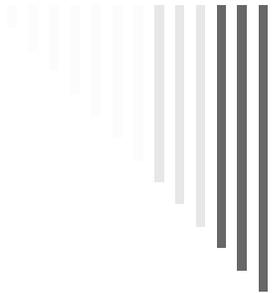
Coût du travail familial: un problème méthodologique 2/3

- Ma position : coût ex-ante fixé à un niveau relativement élevé = erreur
 - Contraire aux pratiques paysannes
 - Contraire à la réalité de l'agriculture familiale dans tous les pays du monde
 - Le travail familial est rémunéré ex-post = c'est ce qui reste quand on a payé tout ce qu'il faut payer à l'extérieur



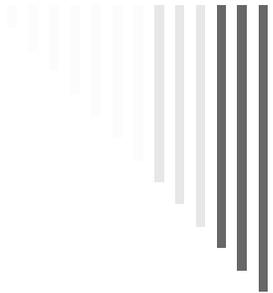
Coût du travail familial: un problème méthodologique 3/3

- Ma position : coût ex-ante fixé sans prudence = erreur
 - Rémunération du travail familial = élément de flexibilité, d'ajustement des exploitations face aux effets extérieurs non contrôlables
 - En agriculture faiblement capitalistique, part importante du travail familial = élément de grande flexibilité !



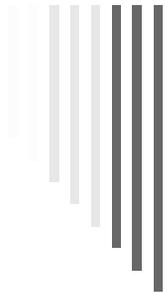
Graves conséquences d'un coût ex-ante du travail familial

- On surestime les coûts de production au niveau des paysans
 - Et donc le coût de revient de la fibre (suivant le mécanisme de prix d'achat du coton-graine qui en tient compte)
- On fragilise la filière face aux chutes sévères de prix
- La connexion au prix mondial peut devenir fictive
 - quand le coût de production est élevé et qu'on décide de fixer le prix au moins au niveau de ce coût
 - Cas observés dans les pays africains



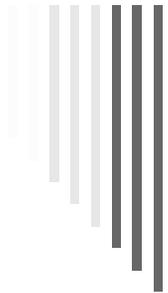
Intégration du coût de production: peu de leçons des autres pays

- Très peu de pays avec intégration explicite
- Pays à intégration implicites +/- directe
 - Chine jusqu'à 1998
 - Afrique du Sud jusqu'à 1996
- Pays à intégration explicite mais non transparente
 - Syrie jusqu'à aujourd'hui



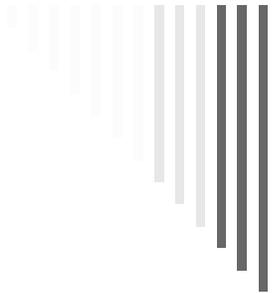
De la difficulté/impossibilité d'un mécanisme parfait de fixation de prix d'achat du coton-graine 1/2

- Beaucoup de facteurs à considérer,
 - Échelonnement des ventes
 - Variation de l'indice A
 - Variation du taux de change
 - correction du prix mondial en fonction de la qualité produite
 - correction du prix mondial en fonction des positions effectives de vente
 - Les prix effectifs obtenus, en fonction des différentes qualités et destinations
 - Les coûts de production dans leur diversité
 - Le travail familial dont le coût ex-ante est discutable voire dangereux à considérer



De la difficulté/impossibilité d'un mécanisme parfait de fixation de prix d'achat du coton-graine 2/2

- La prise en compte de chaque facteur nécessite des choix
 - Qui ne peuvent satisfaire tout le monde,
 - Qui nécessitent un coût de contrôle voire bureaucratie,
 - Qui provoqueront toujours beaucoup de débat,
 - qui enveniment les relations entre les acteurs au détriment de la synergie souhaitable



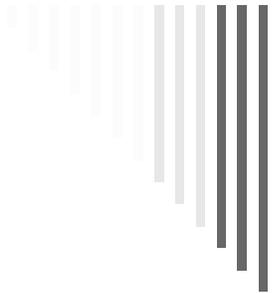
Mieux vaut admettre seulement mécanisme acceptable

□ Acceptable =

- Règles explicitées,
- Modalités d'application explicitées
- Règles et modalités admises par tous les acteurs impliqués

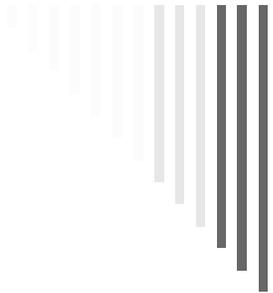
□ Acceptable =

- Réajustement possible suivant une périodicité prédéfinie
- Réajustement à réaliser suivant des critères et des indications objectives
- Organisation effective pour disposer des indications nécessaires au réajustement



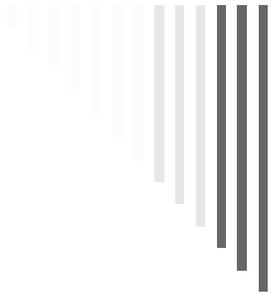
Éviter que le prix ne cache le revenu

- Focalisation sur le prix d'achat = erreur
 - Le prix captive l'attention parce qu'il est un élément, certes important, du revenu
- Le jugement sur le prix doit être réalisé au regard du revenu (brut, net) et des ratios économiques qui en découlent
 - Revenu total, à l'hectare, par travailleur
- Les indications objectives à réunir pour juger la pertinence d'un mécanisme de prix doivent concerner le revenu



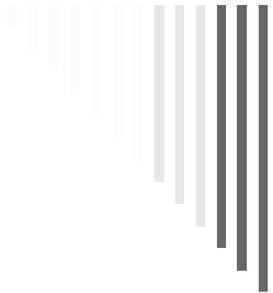
Conséquences de l'option pour un mécanisme acceptable 1/2

- Mécanisme acceptable = Mécanisme non unique
 - Ne pas attendre de mécanisme panacée ou miracle
 - Ne pas faire de prosélytisme pour un mécanisme particulier
- Mécanisme acceptable sous-tend forcément une option politique qu'il vaut mieux expliciter
 - Par exemple en faveur des plus nantis ou des plus démunis
 - Pour permettre évaluation plus objective



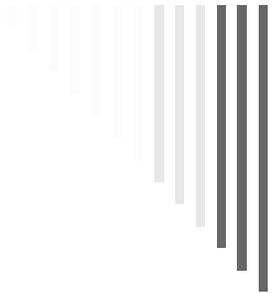
Conséquences de l'option pour un mécanisme acceptable 2/2

- Mécanisme acceptable nécessite
 - Dispositif pour fournir les éléments objectifs de réajustement
 - Éléments pour statuer sur
 - Les indicateurs de revenu
 - La dispersion des indicateurs de revenu
 - Éléments pour permettre ajustement ultérieur
 - Rendement égrenage
 - Répartition de la production fibre entre qualités
 - Destinations effectives de la fibre et les coût de mise à CAF associés
- NB: dispositif toujours occulté jusqu'à ce jour



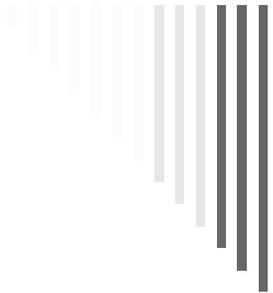
Quelques mécanismes alternatifs 1/3

- Mécanisme assurant un risque financier acceptable pour les paysans
 - À travers un ratio output/input prédéfini (entre 2,5 à 3,0 par exemple)
 - Avantages
 - Simplicité
 - Adéquation à aversion aux risques
 - Inconvénient
 - Non connexion au prix mondial



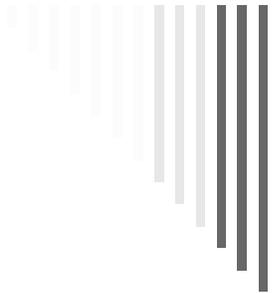
Quelques mécanismes alternatifs 2/3

- Mécanisme de connexion totale au prix mondial
 - À travers un ratio prix d'achat sur prix mondial
 - Avantages
 - Connexion totale
 - Inconvénient
 - Modalités d'application pas simples
 - Se référer à un indicateur (prix mondial) qui est objet de distorsion



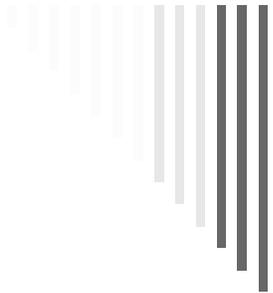
Quelques mécanismes alternatifs 3/3

- Mécanisme hybride des deux précédents



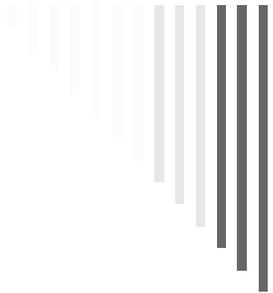
Mécanisme basé sur les coûts de production : des ajustements 1/3

- Prix minimum fondé sur règle de prudence
 - Prix mondial de la campagne N/N+1 à retenir comme 70-80 % du prix mondial du mois de mars de l'année N
 - Idem pour taux de change
 - Coût de production limité aux coût monétaire sans valorisation ex-ante du travail familial
 - Ou retenir un coût ex-ante à un niveau prudent (par exemple 60-70% du coût d'opportunité)
 - Rendement anticipé = 80% de la moyenne mobile des 3 années précédentes



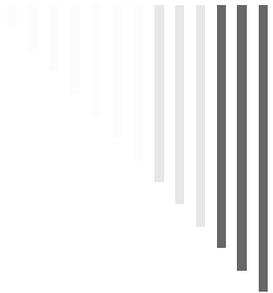
Mécanisme basé sur les coûts de production : des ajustements 2/3

- Annonce du prix dès avril de l'année N
- Des paramètres à valeurs fixes pour une période de 4 ans et à réajuster éventuellement après
 - Rendement égrenages
 - Répartition entre qualités de fibre pour réaliser la correction du prix mondial
 - Les valeurs de correction de la position CAF en position FOB
- Détermination d'un rendement coton-graine de référence dès Janvier de l'année N+1



Mécanisme basé sur les coûts de production : des ajustements 3/3

- Détermination d'un surplus du prix à payer
 - Par prise en compte de valeurs "réelles" des cotations du prix mondial et du taux de change
 - Faire les corrections en tenant compte que
 - 20% des ventes en Novembre N
 - 30% en décembre N
 - Et 50% en janvier N+1
- Réaliser la totalité du paiement avant la fin de la campagne de commercialisation
- Idéal : pouvoir associer le mécanisme à un mécanisme international de solidarité
 - Pour faire face aux fluctuations du prix mondial et du taux de change au-delà des prévisions



Conclusion

- Le prix est important
 - Mais le mécanisme de fixation doit être jugé par rapport aux indicateurs de revenu
- Un mécanisme de fixation de prix répond à des choix collectifs
 - Ces choix doivent être ceux des pays concernés
 - Ils doivent être explicités pour permettre une évaluation ex-post objective
 - Ils peuvent varier d'un pays à un autre
- Pas de mécanisme parfait mais seulement acceptable
 - Un critère important qui rend un mécanisme acceptable est l'intégration d'un processus de réajustement sur des bases objectives
- Adhésion collective à un mécanisme de prix
 - Facteur de véritable synergie entre les acteurs